

DUPLICATE - MÉMENTO FINANCIER 2021-2022

Tout chèque parvenant au trésorier ou au président, sans document d'accompagnement, sera systématiquement retourné à son expéditeur.

D'autre part, tous les chèques concernant les licences (y compris les licences scolaires) doivent parvenir à la personne qui est responsable de la gestion des licences. Les autres chèques seront envoyés au trésorier.

LICENCES

Le montant de la licence fédérale est composé d'une part fédérale et d'une part comité. La licence « Découverte » est réservée aux joueurs qui n'ont jamais été licenciés.

<u>Licences</u>	Adultes	Espoirs	Jeunes
	S - V - D - R	E	J - C - B - P - M
Renouvellement (Part comité / fédé)	40,00 € 10,00 € / 30,00 €	12,00 € 5,00 € / 7,00 €	5,00 € 0,00 € / 5,00 €
Découverte (Part comité / fédé)	20,00 € 6,00 € / 14,00 €	12,00 € 5,00 € / 7,00 €	5,00 € 0,00 € / 5,00 €

Exceptionnellement et uniquement pour la **saison 2021-2022**, le comité Val de Loire renonce à percevoir sa part de licence pour les **joueurs déjà licenciés dans le comité Val de Loire en 2020-2021**. Dans ce cas, c'est le tableau ci-dessous qui s'applique (30 € pour les adultes et 7 € pour les espoirs)

<u>Licences (Tarif exceptionnel 2021-2022)</u>	Adultes	Espoirs
	S - V - D - R	E
Renouvellement comité P (Part comité / fédé)	30,00 € 0,00 € / 30,00 €	7,00 € 0,00 € / 7,00 €

Dans tous les autres cas, c'est le tarif habituel qui s'applique. Cela concerne notamment les joueurs provenant d'un autre comité, les joueurs non licenciés en 2020-2021 et les nouveaux joueurs (licences découvertes).

DROITS D'INSCRIPTION ET REDEVANCES POUR LES TOURNOIS RÉGIONAUX :

1. Tournois en 2 parties : (Phase 1 – Qualifs Vermeils – Simultané mondial – Simultané VerDiam – TH2 en parties originales)

Droits d'inscription	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J - C - B	P - M
2 parties jouées (Part club / comité / fédé)	10,00 € 4,50 € / 1,50 € / 4,00 €	5,00 € 2,50 € / 2,50 € / 0,00 €	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées en open (Part club / comité / fédé)	6,00 € 3,00 € / 3,00 € / 0,00 €	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	1,50 € 0,75 € / 0,75 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée (Part club / comité / fédé)	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	1,50 € 0,75 € / 0,75 € / 0,00 €	0,50 € 0,25 € / 0,25 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée + 1 encadrement (Part club / comité / fédé)	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	1,00 € 0,50 € / 0,50 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit

On parle d'open lorsque le joueur ne peut marquer ni points ni pourcentages.

Redevance : La part fédérale est payée par le comité. La redevance est donc la somme de la part Comité et de la part Fédé. Voir fiche de trésorerie pour le calcul.

(Décision votée au CA du 22/06/13, puis à l'AG du 22/09/13)

Ibis. Tournois en 2 parties : (Championnats départementaux)

Droits d'inscription	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J - C - B	P - M
2 parties jouées (Part club / comité / fédé)	10,00 € 5,00 € / 5,00 € / 0,00 €	5,00 € 2,50 € / 2,50 € / 0,00 €	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées en open (Part club / comité / fédé)	6,00 € 3,00 € / 3,00 € / 0,00 €	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	1,50 € 0,75 € / 0,75 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée (Part club / comité / fédé)	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	1,50 € 0,75 € / 0,75 € / 0,00 €	0,50 € 0,25 € / 0,25 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée + 1 encadrement (Part club / comité / fédé)	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	1,00 € 0,50 € / 0,50 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit

On parle d'open lorsque le joueur ne peut marquer ni points ni pourcentages.

L'organisateur peut augmenter le tarif pour les joueurs hors département. Les redevances dues à la FFSc à partir du 6ème joueur jusqu'à concurrence du 10ème joueur « hors département » sont prises en charge par le Comité Val de Loire.

Redevance : Pas de redevance fédérale sur cette épreuve. La redevance est donc constituée uniquement de la part Comité. (Exception : à partir du 6ème joueur hors département la redevance fédérale est de 2 € par joueur). Voir fiche de trésorerie pour le calcul.

(Décision votée au CA du 22/06/13, puis à l'AG du 22/09/13)

2. Tournois en 3 parties (Phase 2 – Phase 3 – Blitz – Semi-rapides)

<u>Droits d'inscription</u>	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J / C / B	P - M
3 parties jouées (Part club / comité / fédé)	13,00 € 6,00 € / 3,00 € / 4,00 €	6,50 € 3,25 € / 3,25 € / 0,00 €	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	Gratuit
3 parties jouées en open (Part club / comité / fédé)	8,00 € 4,00 € / 4,00 € / 0,00 €	4,00 € 2,00 € / 2,00 € / 0,00 €	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées (Part club / comité / fédé)	6,00 € 3,00 € / 3,00 € / 0,00 €	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	1,50 € 0,75 € / 0,75 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées + 1 encadrement (Part club / comité / fédé)	4,00 € 2,00 € / 2,00 € / 0,00 €	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	1,00 € 0,50 € / 0,50 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée (Part club / comité / fédé)	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	1,50 € 0,75 € / 0,75 € / 0,00 €	0,50 € 0,25 € / 0,25 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée + 1 ou 2 encadrement(s) (Part club / comité / fédé)	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	1,00 € 0,50 € / 0,50 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit

On parle d'open lorsque le joueur ne peut marquer ni points ni pourcentages.

Redevance : La part fédérale est payée par le comité. La redevance est donc la somme de la part Comité et de la part Fédé. Voir fiche de trésorerie pour le calcul.

(Décision votée au CA du 22/06/13, puis à l'AG du 22/09/13)

2bis. Tournois en 3 parties (Championnat régional ou championnats départementaux)

<u>Droits d'inscription</u>	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J / C / B	P - M
3 parties jouées (Part club / comité / fédé)	13,00 € 6,50 € / 6,50 € / 0,00 €	6,50 € 3,25 € / 3,25 € / 0,00 €	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	Gratuit
3 parties jouées en open (Part club / comité / fédé)	8,00 € 4,00 € / 4,00 € / 0,00 €	4,00 € 2,00 € / 2,00 € / 0,00 €	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées (Part club / comité / fédé)	6,00 € 3,00 € / 3,00 € / 0,00 €	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	1,50 € 0,75 € / 0,75 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées + 1 encadrement (Part club / comité / fédé)	4,00 € 2,00 € / 2,00 € / 0,00 €	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	1,00 € 0,50 € / 0,50 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée (Part club / comité / fédé)	3,00 € 1,50 € / 1,50 € / 0,00 €	1,50 € 0,75 € / 0,75 € / 0,00 €	0,50 € 0,25 € / 0,25 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée + 1 ou 2 encadrement(s) (Part club / comité / fédé)	2,00 € 1,00 € / 1,00 € / 0,00 €	1,00 € 0,50 € / 0,50 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit

On parle d'open lorsque le joueur ne peut marquer ni points ni pourcentages.

L'organisateur peut augmenter le tarif pour les joueurs hors comité ou hors département. Les redevances dues à la FFSc à partir du 6ème joueur jusqu'à concurrence du 10ème joueur « hors comité » ou « hors département » sont prises en charge par le Comité Val de Loire.

Redevance : Pas de redevance fédérale sur cette épreuve. La redevance est donc constituée uniquement de la part Comité. (Exception : à partir du 6ème joueur hors département la redevance fédérale est de 2 € par joueur). Voir fiche de trésorerie pour le calcul.

(Décision votée au CA du 22/06/13, puis à l'AG du 22/09/13)

3. Championnat régional par paires

Droits d'inscription (par joueur)	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J - C - B	P - M
Championnat joué en 3 parties (Part club / comité / fédé)	10,00 € 4,50 € / 4,50 € / 1,00 €	5,00 € 2,50 € / 2,50 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit
Championnat joué en 2 parties (Part club / comité / fédé)	7,00 € 3,00 € / 3,00 € / 1,00 €	3,50 € 1,75 € / 1,75 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit

Redevance : La part fédérale est payée par le comité. La **redevance** est donc la somme de la part Comité et de la part Fédé. Voir fiche de trésorerie pour le calcul.

(Décision votée au CA du 22/06/13, puis à l'AG du 22/09/13)

4. Finale du Trophée Val de Loire (Exonération de la redevance FFSc sous réserve de validation)

Droits d'inscription	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J - C - B	P - M
3 parties jouées (Part club / comité / fédé)	15,00 € 6,00 € / 9,00 € / 0,00 €	7,50 € 3,00 € / 4,50 € / 0,00 €	3,75 € 1,50 € / 2,25 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées (Part club / comité / fédé)	10,00 € 4,00 € / 6,00 € / 0,00 €	5,00 € 2,00 € / 3,00 € / 0,00 €	2,50 € 1,00 € / 1,50 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée (Part club / comité / fédé)	5,00 € 2,00 € / 3,00 € / 0,00 €	2,50 € 1,00 € / 1,50 € / 0,00 €	1,25 € 0,50 € / 0,75 € / 0,00 €	Gratuit

Mêmes tarifs si des parties ont été jouées en Open ou si des parties jouées sont accompagnées d'encadrement (Exemple : 2 parties jouées + 1 encadrement : 10,00 €).

Redevance : **Pas de redevance fédérale sur cette épreuve. La redevance est donc constituée uniquement de la part Comité.** Le Comité Val de Loire prend en charge la dotation de la Finale du Trophée (cadeau d'accueil et dotation générale de la compétition) ainsi que l'apéritif dînatoire de clôture. (Décision validée lors du CA du 30/04/11)

5. TH2 du comité par centres

Droits d'inscription	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J - C - B	P - M
2 parties jouées (Part club / comité / fédé)	10,00 € 3,00 € / 3,00 € / 4,00 €	5,00 € 1,67 € / 3,33 € / 0,00 €	2,00 € 0,67 € / 1,33 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées en open (Part club / comité / fédé)	6,00 € 2,00 € / 4,00 € / 0,00 €	3,00 € 1,00 € / 2,00 € / 0,00 €	1,50 € 0,50 € / 1,00 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée (Part club / comité / fédé)	3,00 € 1,00 € / 2,00 € / 0,00 €	1,50 € 0,50 € / 1,00 € / 0,00 €	0,50 € 0,17 € / 0,33 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée + 1 encadrement (Part club / comité / fédé)	2,00 € 0,67 € / 1,33 € / 0,00 €	1,00 € 0,33 € / 0,67 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit

On parle d'open lorsque le joueur ne peut marquer ni points ni pourcentages.

Redevance : La part fédérale est payée par le comité. La **redevance** est donc la somme de la part Comité et de la part Fédé. Voir fiche de trésorerie pour le calcul.

(Décision votée au CA du 22/06/13, puis à l'AG du 22/09/13)

6. TH2 des hirondelles

<u>Droits d'inscription</u>	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J - C - B	P - M
2 parties jouées (Part club / comité / fédé)	12,00 € 8,00 € / 2,00 € / 2,00 €	6,00 € 5,00 € / 1,00 € / 0,00 €	2,00 € 1,67 € / 0,33 € / 0,00 €	Gratuit
2 parties jouées en open (Part club / comité / fédé)	6,00 € 5,00 € / 1,00 € / 0,00 €	3,00 € 2,50 € / 0,50 € / 0,00 €	1,50 € 1,25 € / 0,25 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée (Part club / comité / fédé)	3,00 € 2,50 € / 0,50 € / 0,00 €	1,50 € 1,25 € / 0,25 € / 0,00 €	0,50 € 0,42 € / 0,08 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée + 1 encadrement (Part club / comité / fédé)	2,00 € 1,67 € / 0,33 € / 0,00 €	1,00 € 0,84 € / 0,16 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit

On parle d'open lorsque le joueur ne peut marquer ni points ni pourcentages.

Par dérogation, les tarifs de ce tournoi ont été fixés pour couvrir sa semi-dotation

Redevance : La redevance fédérale doit être versée directement par le club organisateur auprès de la FFSc. La redevance Comité est donc constituée uniquement de la part Comité. Le montant de la redevance fédérale est de 2 euros par joueur des catégories S, V, D et R inscrit au tournoi. (Pas de redevance fédérale pour les jeunes ni pour les opens)

7. TH2 Téléthon

Pas de tarif fixé, pas de redevance.

8. Simultané national au profit du scolaire

<u>Droits d'inscription</u>	Adultes	Espoirs	Jeunes	Poussins
	S - V - D - R	E	J - C - B	P - M
2 parties jouées (Part club / comité / fédé)	10,00 € 4,00 € / 6,00 € / 0,00 €	5,00 € 2,00 € / 3,00 € / 0,00 €	2,00 € 0,80 € / 1,20 € / 0,00 €	Gratuit
1 partie jouée (Part club / comité / fédé)	5,00 € 2,00 € / 3,00 € / 0,00 €	2,50 € 1,00 € / 1,50 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit
1 partie jouée + 1 encadrement (Part club / comité / fédé)	4,00 € 1,60 € / 2,40 € / 0,00 €	2,00 € 0,80 € / 1,20 € / 0,00 €	Gratuit	Gratuit

Redevance : **Redevance** : Pas de redevance fédérale sur cette épreuve. La redevance est donc constituée uniquement de la part Comité.

9. Qualification Interclubs

Droits d'inscription par équipe :

Nb équipes 7 joueurs	Droits d'inscription	Nb équipes 5 joueurs	Droits d'inscription
1	65 €	1	50 €
2	125 €	2	95 €
2 + x	55 € par équipe à partir de la 3 ^{ème} équipe	2 + x	40 € par équipe à partir de la 3 ^{ème} équipe
Cas particulier : 1 équipe de 7 joueurs + 1 équipe de 5 joueurs : 110 €			

Droits d'inscription pour les parties jouées en open :

- Pour un joueur participant aux résultats de son équipe sur au moins une partie : gratuit.
- Pour un joueur ne faisant pas partie d'une équipe : voir tarifs des tournois en 3 parties.

Redevance : 30% du montant des droits d'inscription perçus par le club organisateur.

(Décision votée à l'AG du 21/09/08)

10. Simultanés permanents

Droits d'inscription : Libre

Redevance : 0,75 € par joueur et par partie ; gratuité pour les catégories jeunes (EJCBPM)

(Redevance FFSc payée par le comité : 0,50 € par joueur et par partie ; gratuité pour les catégories jeunes)

11. Simultanés de France

Droits d'inscription : Libre

Redevance : aucune

(Redevance FFSc payée par le club : 0,75 € par joueur et par partie ; gratuité pour les catégories jeunes)

12. Scrabble classique

Cf. memento spécifique

SUBVENTIONS – INDEMNITÉS – DOTATIONS SPÉCIALES :

1. Subventions clubs nouveaux

- 1ère année : 120 € (minimum 5 licenciés + justificatif de dépenses).
- 2ème année : 60 € (minimum 5 licenciés + justificatif de dépenses).
- Les cotisations fédérales de 1ère et 2ème année sont prises en charge par le comité.

2. Indemnisations des joueurs

- Finale du Championnat de France 2022 (**Vichy**) : maxi **40 €** par joueur sélectionné. Enveloppe maximum de **1400 €** à répartir entre les qualifiés s'il y en a plus de 35.
- Championnats du Monde 2021 (**Aix-les-Bains**) : maxi **150 €** par joueur sélectionné. Enveloppe maximum de **1200 €** à répartir entre les qualifiés classique et duplicate s'il y en a plus de 8. Subvention non cumulable avec une éventuelle subvention pour le CdM Classique.
- Championnats du Monde 2022 (**Louvain la Neuve**) : maxi **200 €** par joueur sélectionné. Enveloppe maximum de **1600 €** à répartir entre les qualifiés classique et duplicate s'il y en a plus de 8. Subvention non cumulable avec une éventuelle subvention pour le CdM Classique.
- Finale du Championnat de France des Aînés 2022 (**Vichy**) : maxi **30 €** par joueur qualifié. Enveloppe maximum de **1800 €** à répartir entre les qualifiés s'il y en a plus de 60.
- Finale du Championnat de France Promotion 2022 - SN 5, 6 et 7 - (**Vichy**) : maxi **30 €** par joueur qualifié. Enveloppe maximum de **750 €** à répartir entre les qualifiés s'il y en a plus de 25.

Ces indemnisations ne sont accordées que sous réserve

- **de figurer au classement du Trophée du Comité Val de Loire (cf. règlement annexé).**
- **d'avoir joué toutes les parties de la compétition pour laquelle la subvention est attribuée. (Sauf cas particulier justifiant l'abandon)**

3. Indemnisations des clubs

- Finale du Championnat de France Interclubs 2022 (**Arles**)
300 € par équipe de 7 joueurs qualifiée.
200 € par équipe de 5 joueurs qualifiée.

Cette indemnisation n'est accordée qu'aux clubs ayant respecté leur quota d'arbitrage sur l'ensemble des compétitions figurant au calendrier du Trophée du Comité Val de Loire.

4. Subventions pour location de salle

- Une subvention pour location de salle peut être sollicitée dans le cadre de l'organisation de toute compétition figurant au calendrier du Trophée du Comité Val de Loire de Scrabble. Elle sera accordée sur présentation d'une facture.
- Le montant de la subvention, plafonné à 300 €, sera calculé selon 3 tarifs différents en fonction du nombre de joueurs ayant joué au moins une partie.
 - 60% du prix de la location si $N < 81$.
 - 55% du prix de la location si $80 < N < 121$.
 - 50% du prix de la location si $N > 120$.

5. Subventions pour l'achat des coupes

- **15 €** par tournoi (sauf pour les compétitions sur plusieurs centres où le Comité Val de Loire se charge d'acheter et remettre les coupes)
- **30 €** pour le Championnat Régional par Paires
- **100 €** pour les Championnats Départementaux et le Championnat Régional du Val de Loire.

Il s'agit de plafonds de subvention (si l'achat est inférieur au plafond, la subvention est limitée au montant réel de la dépense effectuée) et les subventions ne sont accordées que sur présentation d'une facture.

6. Frais de déplacement

- **0,25 €/kilomètre/voiture + frais éventuels de péage** (ou frais réels sur présentation du titre de transport et/ou de sa facture)

- Les déplacements des membres du Bureau, chargés de mission et éventuels invités aux réunions institutionnelles du Comité, sont pris en charge en tout ou partie par le Comité, suivant le contexte, de manière à ce que ces personnes n'aient pas de frais personnels à assumer.
- Les déplacements des Présidents de club aux Conseils d'Administration sont pris en charge à 50% par le Comité et à 50% par les clubs.
- Lors d'un déplacement en voiture, seul(e)s les conducteurs(trices) peuvent bénéficier de ces indemnités de déplacement.
- Par ailleurs, le Comité prend en charge une partie des frais de déplacement de son (ses) représentant(s) convoqué(s) aux CA, à l'AG de la FFSc et aux réunions commandées par l'activité fédérale. Cette prise en charge vient compléter l'indemnisation apportée par la FFSc, de manière à couvrir totalement les frais engagés par le(s) représentant(s) du Comité à ces occasions, sauf lorsque la participation à une réunion ne génère pas de frais supplémentaires pour le(s) représentant(s).

7. Scolaires

- Le comité aide les animateurs de clubs scolaires à investir en matériel avec des kits constitués de 12 jeux, d'un tableau magnétique et du manuel « Le scrabble pour les jeunes ». Une convention est alors signée pour 6 ans (35 € par an) pour un coût de 200 € pour le comité au moment de l'achat. A noter que les animateurs peuvent être des licenciés intervenant dans les écoles ou des enseignants.
- Le comité paie les inscriptions des jeunes du comité au championnat de France ainsi que les déplacements. En contrepartie, il demande aux familles une participation de 50 € par enfant.
- Le comité aide les représentants départementaux du concours de Scrabble scolaire à organiser les finales locales en remboursant éventuellement les goûters. Il offre également des petits lots aux premiers de la finale régionale.

8. Classique

Cf. le memento financier spécifique au scrabble classique.

9. Indemnisation d'arbitres extérieurs au Comité dans le cadre de l'organisation du Championnat Régional

- Indemnité forfaitaire de 65 € si le repas est offert.
- Indemnité forfaitaire de 80 € si le repas n'est pas offert.

10. Dotation du Trophée Pamplémousse

- **Vainqueur** : un bon pour un TH5, valeur maxi 50 euros, validité jusqu'au 31 août de la saison suivante.
- **Deuxième** : un bon pour un TH3, valeur maxi 30 euros, validité jusqu'au 31 août de la saison suivante.
- **Demi-finalistes** : un bon pour un tournoi en 3 parties comptant pour le Trophée, valeur maxi 12 euros, validité jusqu'au 31 août de la saison suivante.
- **Quarts-de-finalistes** : un bon pour tournoi en 2 parties comptant pour le Trophée, valeur maxi 9 euros, validité jusqu'au 31 août de la saison suivante.

Il va de soi que tous ces bons sont utilisables pour des montants inférieurs si les bénéficiaires n'ont pas l'occasion de disputer des compétitions correspondant à ces maximums.